

Un quart des bébés retirés à leurs parents retournent en famille après “La Traversée”

■ La création de deux centres d'accueil d'urgence a fait diminuer de moitié le nombre d'enfants “parqués” à l'hôpital.

Reportage Annick Hovine

Dix jours? Quinze jours? Trois semaines? Difficile à dire. A son poignet minuscule, il y a encore le bracelet de la maternité. Une très jeune fille le regarde. Sous la photo en noir et blanc, épinglée au mur de la chambre bleu pastel, une légende : “*Lucas et sa maman.*”

Lucas (prénom d'emprunt) est un des huit enfants hébergés à “La Traversée”, à Uccle. Ce centre d'accueil d'urgence (CAU), spécialisé pour les enfants de 0 à 6 ans, a ouvert ses portes en septembre dernier au troisième étage de l'ASBL Notre Abri, reconnue pour son expertise auprès des tout-petits. Une directrice, deux psychologues, onze éducatrices puéricultrices, une infirmière se relaient sept jours sur sept et 24 h sur 24 pour encadrer, avec une grande bienveillance, ces petits bouts bousculés par la vie, placés là parce qu'ils étaient en danger.

Les quatre chambres, lumineuses, comptent deux lits – dont un à barreaux. Il y a la verte, la jaune, la bleue et la rose. Le lieu est paisible, gai, coloré: on dirait une crèche flambant neuf.

Placements inadéquats à l'hôpital

Sans “La Traversée”, le petit Lucas serait sans doute resté à l'hôpital, gonflant le nombre de ceux qu'on appelle les “bébés parqués” – des enfants hospitalisés pour des raisons sociales. Parce que maman a des problèmes d'assuétudes ou de santé mentale. Parce que papa est en prison, alcoolique ou absent. Parce que les parents – ou celui qui reste – sont désemparés, dépassés, maltraitants, défaillants... “*Ce sont des enfants assez abîmés qui vivent une séparation traumatisante*”, indique Claire Meyer, directrice de “La Traversée”. Faute d'autre solution, on plaçait ces gamins en urgence à l'hôpital. Où l'urgence se prolongeait... “*Malgré la bonne volonté du personnel hospitalier, il y avait peu de possibilités de démarrer un travail familial*”, poursuit M^{me} Meyer.

En 2015, quelque 145 enfants de moins de

6 ans ont été accueillis en hôpital pour des raisons autres que strictement médicales. Soit, en permanence, 55 bébés parqués. Indigné par cette “*maltraitance institutionnelle*”, le nouveau ministre de l'Aide à la jeunesse Rachid Madrane (PS) décidait alors de créer de nouvelles possibilités de prises en charge pour ces enfants. Avec Alda Greoli (CDH), ministre de l'Enfance, il a réclamé et obtenu du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles près de 7 millions d'euros pour mettre fin à ces placements inadéquats à l'hôpital.

Deux tiers des bambins ont moins de 3 ans

Deux centres d'accueil d'urgence (CAU) pour 20 jours (renouvelables une fois) ont été créés là où les besoins étaient les plus urgents : à Bruxelles (“La Traversée”) et à Charleroi (“La Madeleine”). Au total, ils peuvent répondre à la prise en charge annuelle de 150 enfants.

En dix mois de fonctionnement, 57 bambins ont été accueillis à “La Traversée”, dont les deux tiers ont moins de 3 ans. Trois bébés n'avaient même pas 2 mois.

Dans un cas sur trois, ils viennent directement de leur famille: c'est la police qui les amène, en voiture banalisée, ou via un service social. “*On essaie de ne pas aller les chercher. Pour les parents, on ne leur prend pas leurs enfants*”, explique Caroline, une des deux psychologues.

A “La Traversée”, où les enfants se posent pour 20 jours, on ne coupe pas les liens avec les parents. Au contraire. On les cultive en attachant beaucoup d'importance aux visites et aux entretiens familiaux. Au terme du séjour, un quart des enfants (27%) retournent d'ailleurs en famille.

“*On ne s'y attendait pas*”, s'exclame la directrice. Et si on y ajoute les gamins qui rejoignent leur maman en maison d'accueil ou dans une unité mère-enfant, ce sont 40% des enfants qui rejoignent (au moins) un parent après “La Traversée”.

D'une urgence à l'autre

Un tiers des enfants qui passent par le CAU d'Uccle sont ensuite hébergés en institution, pour une plus longue durée. Et pour 28 % des enfants, une autre solution... d'urgence devra être envisagée.

Aujourd'hui, le problème des bébés parqués n'est pas complètement résolu, mais il est en voie de résorption. “*On est passés de 55 enfants hospitalisés au 1^{er} avril 2017 à 24 au premier mai 2018*”, détaille le ministre de l'Aide à la jeunesse. Dans le même temps, la durée d'hospitalisation a diminué de 54 jours (en moyenne) à 45 jours. “*On a donc créé les conditions pour qu'un mécanisme vertueux se mette en place. Mais on est à un moment de grande précarisation des familles: cela a un impact immédiat sur l'Aide à la jeunesse*”, avertit Rachid Madrane.

“Ce sont des enfants assez abîmés qui vivent une séparation traumatisante.”

Claire Meyer
Directrice de “La Traversée”